



Déclaration SNES-FSU

Bonjour,

Cette déclaration vient en complément du communiqué intersyndical.

Concours

Le SNES-FSU constate avec consternation que 924 postes au concours ne sont pas pourvus après 677 l'an dernier. En particulier, il reste 228 postes au Capes externe de mathématiques alors que nous avons tant besoin de professeurs de mathématiques. Nous l'avions dit : quand le nombre de postes offerts au concours diminue, les étudiants se détournent. Moins de postes offerts, plus de postes non pourvus ! Il faut absolument desserrer l'étau sur le recrutement.

L'élaboration des programmes liés à la réforme du lycée touche à sa fin.

Pour le SNES-FSU les méthodes de construction des textes définissant les contenus d'enseignement ne sont pas à la hauteur des enjeux. De nombreux programmes de Seconde et Première du futur lycée et certains projets de Terminale font l'objet de contestations fortes, notamment parmi les professeurs chargés de les mettre en œuvre.

La multiplication des niveaux de décision – le Conseil supérieur des programmes, les inspections générales, le ministère et enfin le cabinet du ministre – ne clarifie pas, et parfois rend impossible le nécessaire débat démocratique. Cette méthode impose des choix éducatifs contestables à l'ensemble du système éducatif. Le SNES-FSU continue de demander une méthode de construction des programmes scolaires qui soit démocratique, transparente, plus respectueuse de « l'expertise » enseignante et plus conforme aux intérêts des élèves. Prendre le temps d'un bilan de l'existant, ouvrir à la pluralité des regards et des approches (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, sociologiques, politiques...), prévoir le suivi de la mise en œuvre et la vérification régulière de la pertinence des contenus. Il faut aussi se donner le temps de la réflexion avec l'ensemble des acteurs : personnels et leurs organisations syndicales, usagers du système éducatif. Aucun autre pays n'oserait réformer en profondeur un cycle complet d'éducation et de formation de sa jeunesse sans y consacrer plusieurs années de débats approfondis.

Concernant les textes de ce CSE fleuve

- les projets de programmes étudiés au CSE de décembre semblaient gravés dans le marbre et ont été publiés avec toutes leurs erreurs. Ceux de Terminale semblent au contraire agités pour certains de mouvement brownien. En philosophie et en histoire-géographie, en particulier, nous nous interrogeons : examinons-nous des textes écrits pour former des élèves ou pour régler des comptes entre concepteurs de programmes ?
- le calendrier et l'architecture du baccalauréat inventé par le gouvernement relèvent de l'Hydre de Lerne : chaque fois qu'un problème est tranché, il en repousse deux autres. Peut-être faudrait-il enfin admettre que cette réforme est une impasse et qu'il faut reprendre de zéro ? C'est pourquoi un moratoire sur la mise en place de la réforme du lycée s'impose. Telles qu'elles sont conçues, ces réformes ne peuvent pas s'appliquer. Pour cela le SNES-FSU demande le retrait des décrets et arrêtés qui les régissent afin de se redonner à tous la possibilité de penser ensuite d'autres réformes et un autre avenir pour le lycée et le baccalauréat.

L'année s'achève au CSE

Ce furent 14 séances, 223 textes... et si peu de d'amendements retenus que nous n'avons pas pris la peine de les compter... Les conditions de travail n'ont pas toujours été faciles, en témoigne la panne d'accès au serveur Pléiade vendredi dernier, jour où nous téléchargeons d'habitude les textes à l'ordre du jour. Il est temps de souhaiter de bonnes vacances à la communauté du CSE.